



Communiqué de presse

Le 2 juillet 2019, 18 heures

Nomination d'un expert indépendant et recomposition du Conseil de Surveillance de Millet Innovation

Dans le prolongement de la cession par la société Holding Managers et Millet et certains actionnaires historiques à la société Curae Lab (ci-après « Curae Lab »), filiale du Groupe GTF, d'un bloc de titres représentant 87,49% du capital et des droits de vote de la société Millet Innovation (ci-après la « Société » ou « Millet Innovation »), et dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée suivie d'un retrait obligatoire (ci-après « l'Offre ») devant être déposée par Curae Lab¹, le Conseil de Surveillance de Millet Innovation a, en application des articles 261-1 I, 1^o, 2^o et II du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), désigné le cabinet CROWE HAF (anciennement HAF Audit & Conseil) représenté par Monsieur Olivier Grivillers en qualité d'expert indépendant.

Conformément aux dispositions de l'article 262-1, I et II du règlement général de l'AMF, l'expert indépendant établira un rapport sur les conditions financières de l'Offre, lequel contiendra notamment la déclaration d'indépendance mentionnée au II de l'article 261-4 du règlement général, une description des diligences effectuées et une évaluation de la Société et une conclusion sous la forme d'une attestation d'équité.

En outre, le Conseil de Surveillance a constaté les démissions successives de leurs mandats de membres dudit Conseil de Monsieur Jean-Claude Millet, Monsieur Pierre Martin, Monsieur Jean-Marie Riffard et de Monsieur Cyril Millet (lequel avait été nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le même jour), et a procédé à la cooptation en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance de Monsieur Franck Sinabian, Monsieur Gérard Sinabian et Monsieur Bertrand Catel, mandataires sociaux du Groupe GTF.

Monsieur Jean-Claude Millet a également démissionné de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance et a été remplacé par Monsieur Franck Sinabian. Et, Monsieur Pierre Martin a démissionné de ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance et a été remplacé par Monsieur Gérard Sinabian.

Contacts : Valérie CHOPINET, Directrice financière, membre du Directoire. Tél. 04.75.85.02.01 – Fax 04.75.85.02.04 – contact@milletinnovation.com – site internet : www.milletinnovation.com – rubrique investisseurs

¹ Voir communiqués de presse des 7 juin et 24 juin 2019.

A propos de Millet Innovation

Avec sa marque EPITACT®, Millet Innovation est un leader en Europe des produits de podologie vendus en pharmacies. La vocation de l'entreprise est de créer des produits qui sont posés au contact direct de la peau, de manière à procurer du confort, prévenir ou corriger diverses pathologies, le plus souvent chroniques. Elle a fait des pathologies du pied sa spécialité historique (les douleurs plantaires, les cors et la déformation en Hallux valgus), elle conçoit des solutions innovantes, confortables, efficaces, lavables et réutilisables. Ses fondements technologiques ont ensuite été mis au service d'une gamme d'orthèses d'activité qui apportent confort et maintien sans bloquer les mouvements dans le cas de pathologies douloureuses des articulations, telles que l'arthrose du pouce, du genou, le syndrome du canal carpien... Grâce à ses investissements permanents en Recherche-développement, l'entreprise dispose d'un patrimoine technologique significatif, protégé par des brevets mondiaux.

Millet Innovation a réalisé en 2018 un Chiffre d'affaires de 21,9 M€, dont près de 55 % à l'exportation, 62 % correspondant à des ventes de produits brevetés, et a généré un résultat net de 1,6 M€ (7,5% du Chiffre d'affaires). Elle emploie 82 salariés en France. Le rapport financier annuel 2018 est accessible sur le site internet de la société : www.milletinnovation.com

A propos du Groupe GTF

Le groupe GTF est un acteur de confiance reconnu auprès des industriels et des professionnels de santé depuis plus de 30 ans, dans la commercialisation des produits de santé à forte valeur ajoutée et ce, grâce à son offre complète de conseil et de services et également à ses marques en propre. Le groupe GTF compte en 2019 près de 400 collaborateurs en France et en Belgique et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 72,6 millions d'euros en 2018.

Le groupe GTF, après la cession de son laboratoire TONIPHARM au 31 décembre 2018, peut accélérer son développement en toute indépendance, au travers de sa filiale Curae Lab, par croissance externe en France et à l'international autour de deux axes : les compléments alimentaires et les dispositifs médicaux. Le projet de reprise de la société Millet Innovation s'inscrit donc pleinement ans la stratégie du groupe.